

Contribution à l'histoire de la formation des agronomes  
tropicaux

---

## **Histoire du CNEARC**

**(1981 – 2004)**

De la délocalisation à Montpellier à la création de l'IRC SupAgro



Philippe Jouve

Cnearc

Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes

# **Histoire du CNEARC**

**(1981 – 2004)**

De la délocalisation à Montpellier  
à la création de l'IRC SupAgro

*Toute l'histoire du Cnearc est un miracle permanent*

Hervé Bichat

CNEARC  
Centre National d'Etudes Agronomiques es Régions Chaudes

# Introduction

En 2012, à l'initiative d'Etienne Landais, Directeur de Montpellier SupAgro, un groupe de travail fut constitué en vue de rédiger un ouvrage collectif sur l'histoire des formations agronomiques à Montpellier. Ce groupe de travail était constitué par des représentants des différentes institutions contribuant ou ayant contribué à ces formations. Etaient représentés l'Ensam devenu ensuite Montpellier SupAgro, le Cnearc, l'Ensa-Siarc, le CEP de Florac, l'IAMM et les institutions de recherche associées aux formations, l'Inra, le Cirad et l'IRD,

Concernant les formations en agronomie tropicale, René Poudevigne rédigea une histoire très documentée des institutions qui ont précédées la création du Cnearc, à la fois durant l'époque coloniale et dans la période 1939-1979, au cours de laquelle les écoles successives en agronomie tropicale furent installées à Nogent-sur-Marne

La délocalisation de ces formations à Montpellier s'est accompagnée de la création du Cnearc. C'est l'histoire de cette nouvelle école qui est racontée dans les pages qui suivent. Elle commence avec l'installation de l'Esat à Montpellier en 1981 et se poursuit jusqu'à la création de l'RC (Institut des Régions Chaudes) et son intégration au sein de Montpellier SupAgro.

Le projet d'ouvrage sur les formations agronomiques à Montpellier n'a pu être mené à son terme, restent les différentes contributions du groupe de travail. Elles ont donné lieu à plusieurs publications qui ont rejoint le vaste continent, peu visité, de la littérature grise. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas complètement inutile de publier sous la forme de ce petit ouvrage, l'histoire d'une école qui fut non seulement « un miracle permanent » mais aussi une expérience pédagogique tout à fait passionnante.

Philippe Jouve

## ***L'implantation du Cnearc à Montpellier. Une délocalisation en bonne compagnie***

A la fin des années 70, la formation des agronomes tropicaux assurée par le Centre National d'Etudes d'Agronomie Tropicale (CNEAT<sup>1</sup>) installé depuis 1961 dans le Jardin tropical de Nogent, est en voie de dépérissement. Son cycle de formation d'ingénieurs, l'ESAT, voit ses effectifs diminuer d'année en année au point de ne compter en 1979 que deux auditeurs libres et aucun élève régulier. Avec le recul on peut estimer que c'est la délocalisation de l'école à Montpellier qui permit de mettre un terme à ce déclin et lui offrit l'opportunité d'une véritable renaissance.

Cette délocalisation s'est faite dans le sillage de celle déjà engagée par la recherche agronomique tropicale. En effet dès le milieu des années 60, sous l'impulsion de la Datar, a été lancée l'idée de regrouper dans un même site les différents instituts de recherche tropicaux (IRAT, IEMVT, CTFT, IFCC...) qui s'étaient développés de façon plus ou moins indépendante, notamment après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et dont les sièges étaient pour la plupart à Paris. Après que Bordeaux et Marseille aient été envisagés comme lieux de délocalisation de ces instituts, c'est finalement Montpellier qui fut choisi, grâce notamment à l'accueil très favorable de cette initiative par la municipalité et la mise à disposition du domaine de Lavalette pour la concrétiser.

C'est ainsi que fut créé le GERDAT<sup>2</sup>, précurseur de ce qui devait devenir plus tard le CIRAD<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> CNEAT Centre National d'Etudes d'Agronomie Tropicale créé par décret du 25 Janvier 1963, nouvelle appellation des avatars successifs de l'école d'agronomie tropicale.

<sup>2</sup> GERDAT Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale, créé en 1970

Sur le plan politique, la décision de constituer à Montpellier un complexe agronomique regroupant les institutions de recherche et d'enseignement dans le domaine de l'agronomie tropicale et méditerranéenne avait été annoncée par le chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, dans le discours qu'il prononça à Mazamet le 17 novembre 1979.

L'artisan de ce projet, celui qui l'avait conçu et qui sut, grâce à son intelligence et à sa ténacité, le faire aboutir, fut le Professeur Louis Malassis. A l'époque Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche de son ministre et ancien élève Pierre Méhaignerie, c'est lui qui, dans le cadre de la création à Montpellier d'un vaste complexe agronomique des régions chaudes, plaida pour la délocalisation du CNEAT de Nogent à Montpellier, et c'est lui qui en tant que DGER prit les dispositions administratives et financières pour que ce transfert puisse se faire. Et il fut fait.

Dès la rentrée 1980 le CNEAT est donc à Montpellier où il est accueilli, de façon provisoire, dans les locaux de l'IAM<sup>4</sup> en attendant l'achèvement de ses nouveaux locaux, à proximité immédiate du GERDAT, sur l'emplacement d'une ancienne carrière, dont le jardinier François Strozyk fera en quelques années un ensemble luxuriant.

Un an après, un décret<sup>5</sup> transforme le CNEAT en CNEARC, le "tropical" étant remplacé par les "régions chaudes" pour inclure les régions méditerranéennes dans le champ de compétence de l'école.

La nouvelle école conserve deux cycles de formation, l'ESAT (Ecole supérieure d'agronomie tropicale) délivrant un diplôme d'ingénieur et le CEAT (Cycle d'enseignement en agriculture

<sup>3</sup> CIRAD Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement créé par décret du 8 jui 1984.

<sup>4</sup> IAM Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

<sup>5</sup> Décret n°81.254 du 18 mars 1981 modifiant le code rural (livre VII, Titre 1°) et créant le Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes

Tropicale) assurant la promotion professionnelle de techniciens travaillant en régions chaudes.

Cette délocalisation comme toute délocalisation ne s'est pas faite sans mal. Elle faillit même ne pas se faire. En effet suite au changement de gouvernement en mai 1981 la question s'est posée de savoir s'il était encore utile de conserver une école qui avait eu pour mission de former les cadres agricoles de l'administration coloniale alors que la quasi totalité des pays du Sud avaient acquis leur indépendance. Comme toujours dans ce cas là, une commission d'experts est constituée pour examiner la question. Cette commission, présidée par Romain Gagnard géographe tropicaliste de l'Université de Toulouse le Mirail, considère que l'école d'agronomie tropicale est un élément indispensable du complexe agronomique montpelliérain, en cours de constitution, qui allait devenir Agropolis. Au sein de ce complexe la mission qui lui est impartie et qui justifie son maintien, est de valoriser dans le domaine de la formation les ressources scientifiques rassemblées à Montpellier en agronomie des régions chaudes et du développement rural. Le plaidoyer du professeur Malassis pour ce maintien avait été entendu.



*Les 14 membres fondateurs d'Agropolis dont le Cnearc*

## ***Un nouveau départ difficile mais bénéficiant de l'appui du GERDAT***

Avant la délocalisation du CNEARC, l'opportunité de valoriser le gisement de matière grise représenté par le GERDAT en vue de proposer des formations spécifiques en matière d'agronomie tropicale et de développement, ainsi que la nécessité de répondre à des demandes de formations appuyées sur les laboratoires du GERDAT (doctorants) avait été déjà suscité la création de l'IFARC<sup>6</sup> dirigé et animé par Jacques Lefort et René Billaz. Dans le même temps l'ENSAM préparait la mise en place d'une spécialisation en agriculture tropicale. L'arrivée du CNEARC dans ce même champ de formations suscite donc quelques tensions avant qu'un accord n'intervienne et que l'ENSAM renonce à son projet.

La faiblesse de son personnel administratif et enseignant est l'autre difficulté à laquelle se trouve confronté le nouveau CNEARC. En effet seules trois personnes de l'ancien CNEAT (Mme Lesourd, MM. Biard et Lapeyronnie) ont accepté de venir à Montpellier. La gestion de l'ESAT est confiée à deux jeunes ingénieurs, Brigitte Perrier et Alain Vernède, tandis que René Poudevigne prend en charge le CEAT et André Lapeyronnie la formation continue et professionnelle. Pour pallier cette faiblesse, des discussions s'engagent afin de faire bénéficier l'école des ressources scientifiques du GERDAT. René Tourte de l'IRAT est chargé de la mobilisation des chercheurs et participe très activement à la mise en place du nouveau cursus de formation de l'école en plaidant pour donner une plus grande place à l'étude des systèmes de production.

Les débuts du CNEARC seront aussi affectés par le départ prématuré, dès 1982, de son premier Directeur, André Lachaux, ancien administrateur de la FOM et inspecteur général de

<sup>6</sup> Institut pour la formation des agronomes en régions chaudes, créé en 1977 à l'initiative de J.Alliot administrateur du Gerdat.

l'agriculture. Homme dynamique, il avait défendu avec beaucoup d'énergie l'Ecole nouvellement installée à Montpellier, mais très vite (trop vite d'après certains) il est appelé à de hautes responsabilités au Ministère de l'agriculture, laissant l'école et son personnel quelque peu désemparés. Suite à ce départ, la DGER demande à Marcel Girard, Inspecteur général de l'agriculture en poste à Montpellier, de prendre en charge la direction du CNEARC ce qu'il fera jusqu'en 1989. Pour l'aider dans sa tâche, René Tourte assure la fonction de conseiller scientifique auprès de la direction en plus de ses responsabilités comme chef de la mission système agraire du GERDAT puis directeur du département système agraire du CIRAD et, en 1983, le GERDAT met à la disposition du CNEARC Jean-François Poulain, agronome tropicaliste de longue et grande expérience, qui prend en charge la direction pédagogique de l'école.

### ***Renforcement du personnel enseignant et nouveaux cursus de formation***

Au cours de cette première période du CNEARC à Montpellier l'école bénéficie de l'affectation d'ingénieurs d'agronomie ; certains de façon permanente comme Jean-Luc Messe qui prend en charge le CEAT ou Michel Brochet, de retour d'Haïti où il avait animé une riche expérience de coopération avec la faculté d'agronomie à qui est confiée la direction de l'ESAT ; d'autres de façon temporaire, en attendant une affectation en coopération comme Jérôme Burq, premier d'une longue série<sup>7</sup> qui sera extrêmement utile au bon fonctionnement de l'école. Elle bénéficie aussi des prestations de nombreux chercheurs du complexe agronomique montpelliérain et en particulier du CIRAD. Cette collaboration enseignement recherche est formalisée par la signature d'un accord cadre entre le CNEARC et le GERDAT en 1984 puis par une convention de coopération

<sup>7</sup> B.Wybrecht, J.L. Bosio, M. Knepfler, V. Boussou, Le Corfec



CNEARC-CIRAD qui prévoit, entre autres, à partir de 1986 la mise à disposition du CNEARC de deux chercheurs, Jacques Teissier à plein temps et Philippe Jouve pour la moitié de son temps. Celui-ci, après plusieurs années d'enseignement à l'Institut agronomique et vétérinaire de Rabat, fera bénéficier le Cnearc de l'expérience pédagogique de cet institut notamment en matière de stage de terrain et d'approche pluridisciplinaire.

Le transfert à Montpellier de la formation en agronomie tropicale entraîne une redéfinition des cursus de formation à laquelle participent activement M. Mazoyer de l'INA P-G, des anciens de l'IFARC (R.Billaz, Y.Clouet) des chercheurs du CIRAD (R.Tourte, J.F Poulain, P. Bulteau, Ph. Lhoste, J. Teissier, Ph. Jouve...) ainsi que des représentants de l'IAM et de l'ENSAM.

La première année de l'ESAT est organisée autour de sept filières de spécialisation (Agronomie et systèmes agraires, Protection des cultures, Machinisme, Technologie agro-alimentaire, Foresterie, Elevage, Utilisation agricole de l'eau) comprenant six mois d'enseignement et six mois de stage. La deuxième année est consacrée à une formation plus générale avec deux options : recherche appliquée ou développement. Ces deux options seront par la suite fondues en un seul tronc commun. Un stage de six mois vient ensuite clore le cycle de formation sanctionné par le diplôme d'ingénieur d'agronomie tropicale (DIAT).

Quant au CEAT, qui a comme mission d'assurer la promotion professionnelle de techniciens d'origines et d'aptitudes très diversifiées, la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI)<sup>8</sup>, après examen du dossier présenté par l'école, accepte son remplacement par l'EITARC et lui accorde la capacité de délivrer un diplôme d'ingénieur le DITA (Diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles du CNEARC).

<sup>8</sup> Commissions des titres d'ingénieur (CTI) dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'organisation des études à l'EITARC comprenait, en première année, un tronc commun de remise à niveau dans un certain nombre de disciplines scientifiques et en seconde année trois spécialisations : Gesdev (Gestion des organismes de développement) Prodev (Productions et développement) et Protection des végétaux dont les responsables pédagogiques respectifs ont été Jacques Ripoché, Jean-Luc Messe et Bernadette Ruelle. L'arrêté ministériel du 26 mars 1987 entérine ces différents changements.

C'est au cours de cette même période qu'est créé le Mastère spécialisé « *Développement rural et projet* » produit emblématique de la collaboration entre institutions montpelliéraines puisqu'il est domicilié et géré à l'IAM, habilité via l'ENSAM par la Conférence des Grandes Ecoles et ouvert aux étudiants du complexe agronomique montpelliérain dont le CNEARC.

Par ailleurs c'est également au cours de cette période qu'est organisée une année préparatoire aux études agronomiques, gérée par le CNEARC, visant la mise à niveau des étudiants français et étrangers désireux de s'inscrire dans des formations agronomiques diplômantes, dont les responsables successifs ont été R. Poudevigne, J. Dubernard et M. Lamarque.

### ***La réforme de l'ESAT de 1988, une inversion salutaire du schéma de formation***

Dès 1987, l'attention du conseil d'administration du CNEARC est attirée sur le fait que l'organisation générale de la formation de l'ESAT n'est pas très satisfaisante : en première année, plus de la moitié des étudiants optent pour la filière Agronomie et Systèmes agraire (ASA) tandis que d'autres filières ont beaucoup de mal à recruter des étudiants. Par ailleurs entre la première et la deuxième année de l'ESAT on assiste à une érosion importante des effectifs puisqu'à peine 50 % des étudiants se retrouvent en deuxième année de tronc commun.

En effet certains étudiants venant des ENSA, après leur première année de spécialisation à l'ESAT (cinquième année de formation pour eux), se contentent du diplôme d'ingénieur de leur école d'origine ; d'autres quittent le CNEARC pour faire un DEA dans la perspective d'entreprendre une thèse.

Après avoir pris connaissance de cette situation, Marcel Mazoyer, Président du conseil d'administration, propose une refonte du cursus de formation de l'ESAT<sup>9</sup>. Pour mettre en œuvre cette recommandation une commission est constituée en juin 1988, comprenant à la fois des représentants du CA, des élèves et anciens élèves, des employeurs des étudiants et des responsables de formation.

Dès décembre 1988 le Conseil d'administration du CNEARC adopte le nouveau cursus de formation de l'ESAT proposé par la commission. Ce nouveau cursus inverse l'organisation précédente de l'ESAT : la première année sera consacrée à une formation de tronc commun construite en grande partie à partir de la spécialisation ASA tandis que les spécialisations interviendront en deuxième année.

Le tronc commun de première année est consacré à l'acquisition des outils et méthodes d'étude du milieu rural dans une perspective de développement. Il comprend les unités de valeur suivantes :

- Introduction à l'agriculture tropicale et aux réalités agraires
- Milieu physique et zones agroécologiques des régions tropicales
- Approche systémique de la production agricole
- Organisation sociale des producteurs et des institutions
- Politique et projets de développement

Les spécialisations de deuxième année visent à donner aux étudiants la capacité d'intervenir dans un domaine particulier en

<sup>9</sup> Cf. Compte rendu du CA du 18 juin 1987

vue de contribuer à l'amélioration de la production agricole des régions chaudes. Les spécialisations proposées et leurs responsables respectifs sont les suivants :

- Agronomie et développement (M. Brochet et Ph. Jouve)
- Développement agricole (M.Mazoyer)
- Elevage et pastoralisme (H. Le Houérou)
- Foresterie rurale (J.Bedel)
- Technologies agricoles et alimentaires (J.P.Hébert)
- Machinisme agricole (A.Marsolat)
- Utilisation Agricole de l'eau (A. Marsolat)

Parmi ces spécialisations certaines sont entièrement sous la responsabilité du CNEARC comme Agronomie-Développement, d'autres sont faites en association avec d'autres établissements d'enseignement comme Développement agricole avec l'INA P-G, enfin certaines spécialisations sont déléguées à une autre structure de formation comme foresterie rurale à l'ENGREF ou machinisme agricole et utilisation de l'eau à l'ENSAM.

Au terme de chaque année est prévu un stage de terrain de 4 à 6 mois en zone tropicale ou méditerranéenne.

### ***1989, une nouvelle gouvernance pour une nouvelle étape du CNEARC***

C'est en 1989 qu'est mis en application le nouveau cursus de formation de l'ESAT et que les formations du CNEARC sont l'objet d'un nouvel examen par la CTI. L'habilitation du CNEARC à délivrer des diplômes d'ingénieurs est confirmée mais il lui est demandé de mettre fin à la sorte de « *holding* » que constituait son organisation avec deux écoles l'ESAT et l'EITARC au sein de la même institution. ESAT et EITARC deviennent alors des cycles de formation de l'école unique, le CNEARC.

C'est au cours de cette même année qu'un nouveau directeur, Alain Ruellan, est nommé au CNEARC. Ancien directeur de l'ORSTOM (devenu IRD) pédologue et tiers-mondiste militant (il fut un temps président de la CIMADE) il sait, dès son arrivée, mobiliser l'ensemble du personnel de l'école afin de poursuivre la réflexion collective engagée pour rénover les formations du CNEARC<sup>10</sup> et les adapter à l'évolution des métiers et des relations de coopération Nord-Sud<sup>11</sup>. Pour mener à bien cette mission et faire face à ses autres engagements professionnels (Directeur du programme environnement du CNRS, Président de l'Association Internationale de Science du sol, entre autres) il s'entoure d'une équipe de direction comprenant :

- Philippe Jouve, mis à disposition à plein temps par le CIRAD, en remplacement de Jacques Teissier, en charge de la direction scientifique et pédagogique de l'école.
- Michel Brochet, directeur du cycle ESAT
- Jean-Luc Messe, directeur du cycle EITARC
- Marie-Jeanne Valony puis Joël Taraud, responsables du service de formation continue
- Denis Pienne, secrétaire général

Cette équipe se réunit hebdomadairement et les comptes rendus de réunion rédigés par le secrétaire général sont ensuite communiqués à l'ensemble du personnel.

### ***Recrutement d'enseignants chercheurs et diversification de l'offre de formation***

Au cours de cette nouvelle étape plusieurs changements sont intervenus dans le fonctionnement de l'école.

<sup>10</sup> *Essai de synthèse sur la formation des agronomes pour le développement rural en zones tropicales et l'avenir du CNEARC*» Philippe Jouve 12 octobre 1993

<sup>11</sup> Le document *Les prochaines étapes du CNEARC* rédigé par Alain Ruellan en Janvier 1994 tire un certain nombre de conclusions de cette réflexion collective.

Tout d'abord, A. Ruellan, convaincu de la nécessité de donner de solides bases scientifiques aux formations du CNEARC, engage, avec l'appui résolu du ministère de l'Agriculture et en particulier d'Hervé Bichat, DGER, et de Joseph Bonnemaire du cabinet du ministre, le recrutement progressif de sept enseignants-chercheurs : Jean-Marc Barbier (agronomie), Mireille Dosso (science du sol), Jean-Luc Sabatier (gestion de l'eau), Georges Francillon (biométrie, informatique), Pascale Maïzi (anthropologie), Fabienne Mary (économie) et Hubert Devautour (agro-alimentaire) auxquels s'ajoute Fabrice Dreyfus, ingénieur d'agronomie riche d'une forte expérience en matière de développement tropical, affecté au CNEARC en tant que spécialiste en vulgarisation agricole.

La mission qui leur est impartie est de « *jouer un rôle d'interface dans leur discipline avec les partenaires du CNEARC et contribuer à développer des programmes de recherche pluridisciplinaires favorisant une dynamique fédératrice* ».

Grâce à ces différents recrutements, le CNEARC peut assurer une plus grande maîtrise de la formation de tronc commun et entreprendre une refonte de ses spécialisations de deuxième année.

Durant cette même période, le CNEARC accentue son engagement dans les formations continues. Alors qu'auparavant le service de Formation Continue du CNEARC servait surtout de support logistique à des formations conçues et animées par des chercheurs d'Agropolis, le renforcement de son personnel enseignant permet de proposer toute une gamme de formations continues s'appuyant sur certains modules d'enseignement de l'ESAT et de l'EITARC et par le fait même, les valorisant. C'est aussi au cours de cette même période qu'est créé un conseil des enseignants du CNEARC<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Cf. Décision du Directeur portant création d'un conseil des enseignants du CNEARC, le 21/10/1992

En 1993 se met en place un Master de formation professionnelle, le Master VOPA, *Vulgarisation et Organisations Professionnelles Agricoles*, habilité par le réseau européen Natura et résultant de la collaboration entre le CNEARC (F.Dreyfus, J.Taraud) le CIRAD (M-R. Mercoiret) et l'IAM.M (J-L. Salinas). Pour faciliter l'accueil de professionnels dans ce Master la formation pouvait se faire en alternance sous forme d'unités capitalisables. Par ailleurs sous certaines conditions, ce Master fut aussi proposé comme spécialisation de deuxième année d'ESAT.

L'accroissement du nombre des enseignants, la multiplication des spécialisations, l'absorption de la Siarc<sup>13</sup> et l'accueil du Pôle national de coopération internationale de la DGER, rendent nécessaire un agrandissement des locaux. Un deuxième étage et une aile nouvelle seront construits permettant la création, outre de bureaux, d'un second amphi et de salles d'informatique mises à la disposition des étudiants.



*Inauguration de l'extension des locaux du Cnearc en présence des deux directeurs successifs Alain Ruellan et Marc Latham*

<sup>13</sup> Section des Ingénieurs Agroalimentaires pour les Régions Chaudes, puis département de l'école nationale des industries agroalimentaires (ENSIA-SIARC)

Au terme de son mandat Alain Ruellan prend l'initiative d'organiser en juin 1996 des journées de communication et d'échanges<sup>14</sup> afin de présenter les activités d'enseignement, de recherche et de coopération internationale de l'école, d'en débattre avec ses différents partenaires et de préparer l'avenir et en particulier l'arrivée du nouveau directeur du CNEARC, Marc Latham, Directeur de recherche de l'ORSTOM en pédologie ayant travaillé en Asie du Sud-est dans une institution internationale, l'IBSRAM (International board for soil research and management, Bangkok, Thaïlande)

C'est au cours de ces journées que sont présentées et discutées les orientations du projet pédagogique de l'école dont les prémisses remontent à la réforme de 1988. Il paraît utile de les rappeler ici car elles ont influencé durant de longues années les formations du CNEARC et contribué à leur spécificité et leur attractivité.

### ***Les orientations du projet pédagogique du CNEARC***

Ces orientations sont fondées sur la mission principale du CNEARC *former des cadres au service du développement rural des pays du Sud*. En fonction de cet objectif ont été identifiées les *capacités* que devaient acquérir les étudiants et stagiaires venant en formation au CNEARC.

Partant du constat que beaucoup de projets et d'opérations de développement ont échoué faute d'une appréhension correcte des réalités agraires sur lesquelles ils sont censés intervenir, une première capacité que les formations du CNEARC ont cherché à faire acquérir aux étudiants est de pouvoir comprendre et analyser comment fonctionnent les milieux, les sociétés et les systèmes de production adoptés par les agriculteurs, en mettant l'accent sur

<sup>14</sup> Cf. le document rendant compte de cette initiative « *Journées de communication et d'échanges du CNEARC* » 3, 4,5, Juin 1996, Montpellier. 177 p., Centre de documentation Irc SupAgro.



les spécificités des milieux et des systèmes agraires tropicaux et méditerranéens.

S'agissant d'une école de formation d'ingénieurs appelés à travailler sous contrainte et en particulier sous contrainte de temps, cette formation à l'étude des réalités agraires est faite dans la perspective de formuler, avec les autres acteurs du développement, des *diagnostics* préalables à l'action. Cette orientation clairement affichée dès les années 80 fait écho à l'intérêt que les institutions de recherche pour le développement tel que le CIRAD, portent à l'élaboration de méthodes de diagnostic dont témoignent les premiers numéros de la revue "*Les Cahiers de la Recherche Développement*".

### *Acteurs, pratiques et systèmes*

Comprendre comment les sociétés rurales exploitent leur milieu et gèrent leurs ressources n'est pas chose facile, particulièrement dans les pays du Sud du fait de la complexité des réalités agraires qui les caractérisent. Pour rendre compte de cette complexité les formations du CNEARC ont recours à *l'approche systémique*<sup>15</sup>. Cette approche qui suppose la mobilisation de différents points de vue disciplinaires autour d'un même objet, a conduit à afficher de façon très claire, dans le projet pédagogique de l'école, la volonté de donner aux étudiants *une double culture*, une culture en sciences bio-techniques et une culture en sciences sociales, considérant qu'il n'y a pas de changement technique sans changement économique et social et inversement.

Une autre orientation de l'enseignement du CNEARC est de placer l'acteur et en particulier l'agriculteur, au cœur de l'analyse des modes d'exploitation agricole du milieu et de leur transformation. Ce choix conduit à faire évoluer les

<sup>15</sup> Cette approche a été présentée dans la communication faite par Philippe Jouve en 1994 « *Approche systémique et formation des agronomes* » au Symposium international sur les recherches systèmes en agriculture et développement rural, Montpellier, 22-24 Sept. 1994

enseignements, des *techniques* et donc d'un enseignement relativement normatif, aux *pratiques*, mettant l'accent sur les façons de faire des agriculteurs et valorisant ainsi leurs savoirs et savoir-faire. Ce choix pédagogique n'a fait que traduire l'évolution amorcée dans les années 80 en faveur d'une plus grande participation des acteurs à leur propre développement ainsi que les nouvelles orientations des recherches agronomiques<sup>16</sup>.

Ainsi dans la construction progressive des enseignements du CNEARC, trois mots clé peuvent être retenus : *acteurs, pratiques et systèmes* ; les pratiques des acteurs permettant de comprendre le fonctionnement des systèmes et ceux-ci fournissant le cadre méthodologique pour organiser l'analyse des pratiques des acteurs.

### ***Le rôle essentiel des stages de terrain dans la formation des étudiants du CNEARC***

Mais acquérir une capacité dans ces domaines n'est pas chose simple, elle nécessite d'associer théorie et pratique. C'est la raison pour laquelle les formations du CNEARC et en particulier de l'ESAT ont été organisées en deux parties d'importance comparable, d'une part des enseignements théoriques et méthodologiques, d'autre part un *stage de terrain de longue durée* en région chaude, au cours duquel les étudiants sont amenés à mettre en pratique les enseignements reçus à Montpellier.

Ce choix de consacrer près de la moitié du temps de formation à la confrontation avec le terrain est une des spécificités importantes du projet pédagogique du CNEARC. Dans les enquêtes faites auprès des anciens élèves, ceux-ci ont considéré que ces stages ont été les moments forts de leur formation.

<sup>16</sup> Nouvelles orientations clairement explicitées par E. Landais et J.P.Deffontaines dans leur article intitulé *les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique*. 1989, Etudes rurales, 109 : 125-158.



*Stage au Togo avec le projet Zou*



*Au Bénin avec le Cirad et au Viêt-Nam avec l'IRD*





*au Brésil avec l'Université de Belem*



*Remise du prix Uris à deux stagiaires du Cnearc*

Etant donné que la mission du CNEARC est de former des ingénieurs, c'est-à-dire des professionnels qui après avoir fait le diagnostic d'une situation doivent être capables de passer à l'action pour améliorer cette situation, l'enseignement a été aussi conçu pour donner aux étudiants du CNEARC cette capacité d'agir. Partant du principe que si le diagnostic doit être global, l'action est généralement spécialisée, le projet pédagogique du CNEARC a fixé comme objectif aux spécialisations de deuxième année de faire acquérir par les étudiants une capacité d'action dans un domaine particulier.

### ***La poursuite de collaborations institutionnelles et la création de spécialisations originales***

Même si le corps enseignant du CNEARC a été renforcé, il n'est cependant pas suffisant pour assurer l'ensemble des spécialisations offertes aux étudiants et la collaboration avec des partenaires de l'enseignement et de la recherche se poursuit pour un certain nombre de celles-ci : Foresterie (rurale) (ENGREF Montpellier), Productions animales en régions chaudes (EMVT/CIRAD), Développement agricole et agriculture comparée (INA P-G) Développement rural et projets (IAM.M), Protection des cultures (DEA Commun ENSA). Mais pour les spécialisations assurées entièrement par le CNEARC la politique est de proposer des formations originales par rapport à l'offre des autres écoles d'agronomie et qui concrétisent la volonté d'associer sciences techniques et sciences sociales. C'est ainsi qu'ont été créées les spécialisations GSE (Gestion sociale de l'eau), VALOR (Valorisation des productions agricoles) et AGIR (Agronomie et innovations en milieu rural) auxquelles s'est ajoutée l'option pluri-institutionnelle, VOPA, domiciliée et gérée par le CNEARC.

En plus des capacités professionnelles que l'on cherche à faire acquérir par les étudiants, une attention particulière est portée à leur comportement individuel et leur motivation. En effet, travailler pour le développement des pays du Sud ne peut se faire sans prendre en considération la dimension éthique de ce type d'activité et plus généralement des relations Nord-Sud à travers les exigences de solidarité et de lutte contre la pauvreté qu'elle implique.

Ce projet pédagogique une fois formulé, n'a pas cessé ensuite d'être approfondi et enrichi au cours des remises en question successives des activités de l'école et de l'évolution des métiers et des politiques de développement. C'est ainsi, qu'au cours des années 90 les formations du CNEARC ont porté une attention plus grande aux processus d'innovations en milieu rural, à la gestion et l'organisation des actions collectives, à l'appui aux organisations professionnelles agricoles et au développement des services que ces organisations peuvent assurer suite au désengagement progressif des Etats.

Dans le même temps la montée en puissance des préoccupations environnementales a conduit le CNEARC à développer des formations et des recherches sur la gestion durable des ressources naturelles et des systèmes d'exploitation agricole des milieux en zones tropicales.

Enfin il paraît important de souligner que l'élaboration progressive du projet pédagogique du CNEARC s'est faite en relation avec l'évolution des activités scientifiques de l'école et le développement de ses relations internationales qui seront abordés plus loin.

## ***L'évolution des missions et des diplômes du CNEARC à partir de 1996***

Dès l'année de sa prise de fonction, en 1996, le nouveau Directeur de l'école, Marc Latham, soumet au conseil d'administration un projet d'orientations stratégiques du CNEARC<sup>17</sup>. Celui-ci, tout en adoptant l'essentiel du projet pédagogique présenté lors des journées de communication et d'échanges de Juin 1996, reprend un certain nombre de propositions faites au cours de ces journées, concernant notamment l'adaptation des formations à l'évolution de l'emploi, le renforcement des actions de coopération du CNEARC avec les pays du Sud et la nécessité d'accroître la reconnaissance internationale des diplômes délivrés par le CNEARC.

Pour concrétiser cette dernière proposition un collectif d'enseignants animé par H. Devautour élabore un projet de *Master of Science en Développement Agricole Tropical* (DAT) sur la base des spécialisations de deuxième année du cycle ESAT. Ce Master est labellisé en 1997, au titre des Masters spécialisés des Grandes Ecoles, délivrés à bac +6. Cette "mastérisation" concerne d'abord les options AGIR, VALOR et PVED puis GSE en 1999.

## ***Une nouvelle remise en cause de l'existence du CNEARC et de ses missions***

Mais en dépit des efforts du CNEARC pour adapter ses formations et faire reconnaître sa spécificité au sein de l'enseignement agronomique français, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche décide de confier à MM. Lamaury, Pérez et Rouillé d'Orfeuil, en février 1998, une mission d'étude du dispositif français de formation agronomique en régions chaudes et notamment du CNEARC. Cette mission a, entre autres tâches,

<sup>17</sup> « Orientations stratégiques du CNEARC » Projet examiné par le CA du 19/12/1996

celle d'examiner le bien fondé de l'existence d'institutions de formations spécialisées en agronomie tropicale étant donné que dans la plupart des pays ayant eu de telles institutions, celles-ci ont été absorbées dans le système général d'enseignement supérieur.

Après avoir plaidé pour un regroupement de l'enseignement agronomique au sein de pôles ayant une lisibilité internationale et un renforcement des relations enseignement recherche, la mission considère qu'il convient de « *mettre le CNEARC en facteur des ENSA* » et que, compte tenu de la régression des métiers en coopération et de la perte de spécificité de l'agronomie tropicale il n'est pas « légitime de maintenir une formation initiale dans ce domaine »<sup>18</sup>. Inutile de dire que ces recommandations de la mission seront perçues par le personnel du CNEARC comme une nouvelle tentative de faire disparaître l'école.

Ceci étant, après avoir discuté avec les élèves sur les raisons qui leur avaient fait choisir le CNEARC et pris connaissance du jugement que les anciens de l'école portent sur la formation qu'ils y ont reçue, la mission doit reconnaître la spécificité et la qualité de l'enseignement donnant une large place à l'approche systémique des réalités agraires et du développement.

Tout en prenant acte de l'excellence des formations initiales et continues, la mission recommande de réorienter les fonctions du CNEARC vers l'ingénierie de formation et l'organisation de formations délocalisées. Collaborant déjà avec plus d'une dizaine de pays dans ce domaine, le CNEARC fait valoir que le succès de ce type de coopération est étroitement dépendant de la reconnaissance par ses partenaires de son expérience propre en matière d'enseignement et de construction de cursus formation.

Suite à cette mission, le CNEARC survivra, mais la DGER lui demande d'élaborer un projet d'établissement rénové afin de

<sup>18</sup> Cf. Rapport de mission au CNEARC d'Hervé Lamaury, Roland Pérez, Henri Rouillé d'Orfeuil, Juin 1998



prendre en compte les propositions formulées par la mission Lamaury, Pérez et Rouillé d'Orfeuil<sup>19</sup> notamment en ce qui concerne le développement des activités d'ingénierie de formation, l'accueil d'étudiants étrangers, la simplification des formations et leur intégration dans le système des écoles du Ministère de l'Agriculture.

### ***Redéfinition du projet d'établissement donnant une plus grande place à l'ingénierie de formation***

Pour préparer ce nouveau Projet, la direction du CNEARC organise une journée de réflexion, le 22 février 1999, à laquelle sont conviés des représentants de plusieurs institutions concernées par la formation au développement des pays du Sud (FAO, AFD, MAE, UE, BM) et qui sera suivie par la constitution de groupes de travail au sein de l'école. Cette réflexion collective aboutit à proposer au Conseil d'administration de juin 1999 un nouveau projet d'établissement qui, en réponse aux demandes du Ministère, prévoit :

- La création d'un service chargé de poursuivre et coordonner les activités d'ingénierie de formation entreprises au Niger, en Haïti, en Guinée, aux Philippines ou au Vietnam, mais qui aura également comme mission de développer les activités d'ingénierie des dispositifs de formation (IDF) en relation avec d'autres partenaires nationaux (ENESAD, ENFA) et internationaux à l'exemple du programme de valorisation des ressources humaines du secteur agricole (PVRH SA) engagé en Côte d'Ivoire ;

- L'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers par l'augmentation de l'offre d'hébergement, l'acquisition de prérequis (rendus plus difficiles après la disparition de l'année d'orientation) et le renforcement des passerelles entre formation d'ingénieurs et thèses ;

<sup>19</sup> Cf. Lettre du DGER Claude Bernet du 21 Janvier 1999

- La disparition de l'EITARC, pas seulement pour simplifier l'offre de formation mais aussi du fait du tarissement progressif de son recrutement résultant de plusieurs facteurs : le passage des formations des ENITA à cinq ans qui ouvre à leurs étudiants les portes de l'ESAT au détriment de l'EITARC, la montée en puissance des capacités de formation des pays du Sud et enfin la diminution des bourses d'accueil pour des professionnels souvent en charge de famille. Le Master VOPA vint compenser en partie cette disparition.

Ce nouveau projet d'établissement s'accompagne d'une redéfinition de l'organigramme du CNEARC :

La direction assurée par Marc Latham continue à bénéficier des services d'Isabelle Sanz, secrétaire de tous les directeurs successifs de l'école. Le secrétariat général est assuré par Denis Pienne assisté d'Annie Sage comme gestionnaire.

Deux grands ensembles sont constitués correspondant d'une part aux formations et à l'enseignement, d'autre part aux relations internationales et à l'ingénierie de formation.

Le premier coordonné par Philippe Jouve comprend :

*Les formations initiales diplômantes :*

Esat 1 E. Mercat, M. Dosso, S. Bainville, G. Francillon, M. Leroy

Esat 2 et Master of science DAT, H. Devautour

Spécialisations AGIR J.M. Barbier, I. Michel, Ph. Jouve

VALOR H. Devautour, P. Maïzi

GSE D.Renault, M.J. Valony, puis J. Verdier

PVED J.C. Bethune

*Les formations professionnelles diplômantes*

EITARC et Master VOPA : J. Ripoche, J. Taraud

*La formation continue courte J. Taraud, O. Prospéri.*

Le second ensemble consacré aux relations internationales et à l'ingénierie, dirigé par Michel Brochet, comprend:

- *un service d'IDF*: I.Touzard, E.Challemel du Rozier, N.Ferraton, L.Dupuy
- *un service de la valorisation et de la communication* :  
L. Dupuy, C. Sauboa

Il est créé une direction des études pour l'ensemble des formations, confiée à Michel Tallec après qu'il eut assuré pendant de longues années la gestion du service des stages repris ensuite par Véronique Boussou. La direction scientifique reste sous la responsabilité de Ph. Jouve.

C'est sur la base de ce nouveau projet d'établissement qu'est établi en 2002, par M. Tallec, le dossier de demande de renouvellement d'habilitation des diplômes d'ingénieur du CNEARC<sup>20</sup>. La commission des titres d'ingénieurs (CTI) entérine la suppression de l'EITARC et de son diplôme d'ingénieur et valide l'octroi du DIAT (Diplôme d'ingénieur d'agronomie tropicale) délivré au terme du cycle ESAT. Cette validation avait d'abord été refusée par une première mission; une action vigoureuse menée simultanément par l'Ecole et l'Association des anciens élèves obtient l'annulation de ses conclusions pour "suspicion légitime". Une nouvelle commission entérinera finalement le DIAT et la suppression de l'EITARC et de son diplôme d'ingénieur.

<sup>20</sup> Cf. Dossier de demande de renouvellement d'habilitation du diplôme d'ingénieur d'agronomie tropicale de l'ESAT. Dossier principal et annexes. Mai 2002. Doc. Irc SupAgro.

Ce document donne des informations très détaillées sur l'organisation des formations de l'école, le contenu des enseignements et le nom des intervenants.

## ***Changement imprévu de direction et début du processus de fusion avec l'ENSAM***

C'est alors que se produit un événement aussi exceptionnel qu'imprévu, à savoir l'annulation de la nomination de Marc Latham comme Directeur du CNEARC. Cette décision du Ministre de l'Agriculture intervient après une longue procédure engagée par le syndicat des ingénieurs d'agronomie considérant que les titres de M. Latham ne satisfaisaient pas aux qualifications exigées par le Code rural pour occuper ce poste.

L'intérim de la Direction est confié à Denis Pienne, secrétaire général du CNEARC, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur, Guy Bringuier, Ingénieur général d'agronomie, ayant assuré la direction de services départementaux et régionaux de l'Agriculture dans différentes régions françaises. Pour le seconder il fait appel à Didier Pillot, ancien directeur du GRET, ingénieur agronome disposant d'une grande expérience en matière de coopération et de développement et connaissant bien le CNEARC.

## ***L'école célèbre son centenaire et honore deux de ses grands anciens***

Les 17 et 18 octobre 2002 la nouvelle équipe de direction, en collaboration étroite avec l'amicale des anciens élèves, organise la célébration du centenaire de l'école d'agronomie tropicale<sup>21</sup>. Cette célébration est l'occasion de retracer la longue histoire de l'école et ses changements successifs pour s'adapter à l'évolution des relations de la France avec les pays du Sud et le monde tropical. Elle fut aussi l'occasion d'échanges d'expériences entre jeunes et anciens et de réflexions sur les emplois futurs.

<sup>21</sup> On trouvera dans le Timon n° 1 de 2003, un compte rendu détaillé de cet anniversaire.

En 2004, à l'occasion de l'inauguration de l'amphithéâtre « René Dumont » ancien élève puis professeur à l'ESAT, l'école accueille un autre grand ancien en la personne de Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO.

C'est à cette même équipe de direction qu'incombe la lourde tâche de discuter et négocier les conditions et modalités de la fusion du CNEARC dans ce qui allait devenir Sup Agro Montpellier. Une fois de plus, grâce à l'appui du personnel et des Anciens Elèves du CNEARC, il sera possible de sauver, sinon l'indépendance de l'Ecole, du moins son identité à travers la création de l'IRC - SupAgro. (Institut des Régions Chaudes au sein du grand établissement Montpellier SupAgro).

Mais ceci est une autre histoire...



*Les directeurs successifs du Cnearc et les intérimaires lors du centenaire de l'école*

*J.F. Poulain, A. Ruellan, G. Bringuier, M. Latham, M. Girard, D. Pienne*

## ***Les spécificités du CNEARC qui ont forgé son identité***

Au-delà de l'évolution chronologique de son histoire si l'on veut véritablement rendre compte de ce que fut le CNEARC, il est nécessaire de revenir sur un certain nombre de ses spécificités qui ont contribué à l'identité et l'originalité de l'école.

### ***Des relations enseignement-recherche valorisant les stages de terrain***

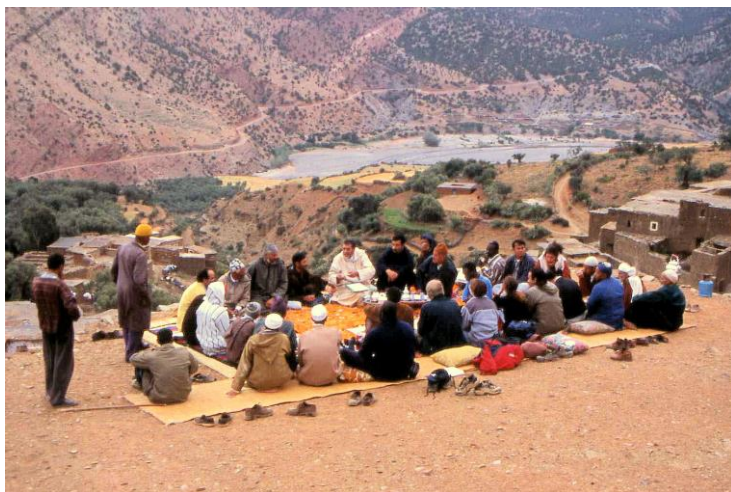
Au cours des premières années du CNEARC, les relations enseignement recherche étaient, comme cela avait été le cas pour les établissements qui l'ont précédé, assez univoques. En effet au cours de cette période les enseignements de l'école bénéficient largement des prestations de chercheurs et en particulier de ceux des différentes structures de la recherche agronomique tropicale implantées à Montpellier, sans qu'il y ait une véritable contrepartie de la part de l'école et ceci pour une raison bien simple, à savoir le petit nombre d'enseignants permanents qui a déjà beaucoup de mal à faire face aux tâches d'organisation et de gestion des enseignements.

Les choses ont commencé à changer avec la réforme de l'ESAT et de son système de stages de terrain. Auparavant beaucoup de ces stages s'effectuaient outre-mer dans les stations et laboratoires des instituts tropicaux, les stagiaires servant d'auxiliaires aux chercheurs et parfois d'intérimaires durant leurs congés d'été. A partir de 1984 les responsables de l'ESAT se sont efforcés de mettre en cohérence les stages de terrain avec la nouvelle organisation pédagogique de l'école. Au cours du stage de première année, il est demandé aux étudiants de faire un diagnostic agraire dans un pays en voie de développement en mettant en pratique les outils et les méthodes enseignés à Montpellier. Quant au stage de deuxième année, il est plus orienté vers l'action et l'étudiant est conduit à analyser la mise

en œuvre de projet de recherche ou de développement, dans son domaine de spécialisation, et à proposer, le cas échéant, des améliorations aux actions entreprises.

Cette nouvelle politique des stages a permis d'établir des relations plus équilibrées entre enseignement et recherche et très vite un certain nombre de chercheurs ont vu le profit qui pouvait être tiré de ces stages de terrain. L'édition, chaque année, dans la nouvelle collection « *Etudes et travaux du CNEARC* » des résumés de ces différents stages a permis de mettre en évidence la grande diversité des situations et des thèmes étudiés<sup>22</sup>.

Il faut également signaler que dans le cadre des spécialisations de l'ESAT des stages collectifs sont organisés le plus souvent dans les pays du Sud, en partenariat avec des institutions de recherche et de développement. Ces stages collectifs visaient à placer les étudiants en situation préprofessionnelle ; ils ont donné lieu à de nombreuses publications.



*Stage collectif des étudiants de 2<sup>o</sup>année d'Esat au Maroc*

<sup>22</sup> De 1990 à 2004 le CNEARC a envoyé en stage de longue durée plus de 100 étudiants par an, dans une trentaine de pays.

## ***Institutionnalisation des relations enseignement recherche***

D'autres raisons ont fait évoluer les relations enseignement recherche au sein de l'école. Il y a eu tout d'abord la demande de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) en 1988 d'instituer des conseils scientifiques dans les écoles d'enseignement supérieur du Ministère de l'agriculture. Celui-ci a ensuite organisé des appels d'offre pour financer des projets de recherche dans ces écoles.

Ce qui a également influé sur l'évolution des relations enseignement recherche au sein de l'école c'est le recrutement, à partir de 1991, d'enseignants chercheurs dont le mandat comprend, explicitement, un engagement dans des activités de recherche (même si cet engagement s'est trouvé souvent contrarié par l'importance des charges d'enseignement compte tenu du nombre limité d'enseignants permanents).

A la suite de ces recrutements est mis en place, conformément à la politique de la DGER de constitution de jeunes équipes de recherche, une Unité de formation et de recherche (UFR) avec comme thème fédérateur de recherche: *Dynamiques agraires, environnement et stratégies de développement*.

Par ailleurs dans le cadre des appels d'offre de la DGER un financement est obtenu pour des recherches sur « *la gestion des terroirs et des ressources naturelles au Sahel* » qui permettent d'approfondir les relations de coopération entre le CNEARC et la Faculté d'Agronomie de Niamey (FAN). Le séminaire qui clôture ce projet de recherche<sup>23</sup> fournit une bonne illustration de la façon dont le CNEARC peut contribuer à une production scientifique en synergie avec ses activités de formation et de coopération. En effet les communications faites dans ce séminaire puis les publications qui en ont été tirées résultent essentiellement de

<sup>23</sup> « *Gestion des terroirs et des ressources naturelles au Sahel* » actes du séminaire 2-3 avril 1996 Montpellier CNEARC. Doc Irc SupAgro Montpellier



travaux de stages de terrain organisés et encadrés par des enseignants du CNEARC et de la FAN.

### ***Création d'UMR et accès aux études doctorales***

Mais le changement le plus important dans les relations entre enseignement et recherche a résulté de la création des UMR (Unités Mixtes de Recherche) et de l'obligation faite aux enseignants de participer à une de ces UMR. Le CNEARC mit à profit ces nouvelles dispositions pour redéfinir ses relations avec ses partenaires de la recherche et participer à la création d'Unités Mixtes de Recherche sur des thématiques scientifiques en lien avec son projet pédagogique.

C'est ainsi que le CNEARC dès 1990, s'engage dans la construction de trois UMR :

- *Sagert* : Systèmes agraires et gestion durable de l'exploitation agricole des milieux méditerranéens et tropicaux, associant CIRAD, IRD, ENGREF, INRA, ENSAM.
- *System* : Fonctionnement et conduite des systèmes de culture méditerranéens et tropicaux associant CIRAD, ENSAM, IRD, INRA.
- *Innovation* : Changement technique, apprentissage et action collective dans l'agriculture et l'agro-alimentaire associant INRA-SAD, CIRAD, ENSAM, IAM.

Dans ce nouveau cadre, la politique scientifique du CNEARC encourage la valorisation des stages de ses étudiants en incitant les enseignants à organiser, avec leurs partenaires, des stages de terrain alimentant leurs projets de recherche et débouchant sur des publications<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Pour concrétiser cette politique, le N° 20 de la collection *Etudes et Travaux du CNEARC* a recensé l'ensemble des publications scientifiques faites à partir de la valorisation des stages individuels et collectifs du CNEARC entre 1991 et 2000.

La thèse étant devenue une nécessité pour travailler dans la recherche et un plus pour obtenir un emploi dans les organisations internationales, le CNEARC a cherché à faciliter l'accès de ses étudiants à des études doctorales. Des aménagements sont trouvés pour permettre, lors de la deuxième année du cycle ESAT, la double inscription avec des formations de DEA notamment en économie, protection des cultures, ethnologie et géographie.

Toujours dans le cadre de cette politique, des accords de coopération sont passés avec l'équipe « Dynamiques rurales » de l'Université du Mirail à Toulouse pour accueillir des étudiants du CNEARC au DEA ESSOR et leur permettre de poursuivre en thèse. Comme avec la Faculté de Niamey cette coopération a abouti à une production scientifique commune sur le thème des « *Dynamiques agraires et de la construction des territoires* »<sup>25</sup>

### ***Un corps enseignant favorisant l'adaptation des formations***

On a vu qu'en dépit des efforts pour renforcer le corps des enseignants permanents, celui-ci a toujours été insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins d'encadrement des différentes formations (initiale et professionnelle, formation continue, délocalisée, stages).

Mais ce qui peut apparaître comme un handicap s'est révélé être plutôt un atout et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord il n'a pas été possible de créer des départements disciplinaires avec les risques de « balkanisation » et de mandarinat que cela présente. En revanche, c'est ce qui a permis de construire un dispositif de formation par objectifs et de l'adapter à l'évolution des métiers et des problématiques de développement.

<sup>25</sup> Cf. *Dynamiques agraires et construction sociale du territoire*. Actes du séminaire CNEARC-UTM Dynamiques rurales - Montpellier 26-28 avril 1999 - Collection Etudes et travaux du CNEARC n°18, 171 p.

Par ailleurs cela a conduit le CNEARC à faire appel à des prestataires extérieurs venant de la recherche, du développement ou des organisations professionnelles. Ce mode de fonctionnement aurait pu être dangereux si l'école n'avait pas élaboré un projet pédagogique fournissant un cadre de référence à ces interventions<sup>26</sup>. Mais ce recours à des intervenants extérieurs a permis aussi de solliciter l'excellence dans chaque domaine et contribué à la flexibilité des formations.

Lors du recensement fait en 2002, l'ensemble des intervenants non permanents étaient de 101 personnes assurant 35% des heures d'enseignement du tronc commun et 60% des spécialisations de deuxième année sans compter l'encadrement des stages.

Ces intervenants provenaient tout d'abord du "premier cercle" que constituent les institutions d'Agropolis (CIRAD, IRD, ENSAM, INRA, IAM.M, Facultés etc...), puis d'autres écoles du ministère de l'Agriculture (INAPG en particulier) et d'institutions universitaires étrangères.

Ces intervenants sont trop nombreux pour les citer tous ici. Mais il convient de mentionner ceux qui, dans l'histoire du CNEARC, ont apporté une contribution importante à son enseignement :

*Agronomie* : P.Milleville (IRD) J.C.Mouret (ENSAM) P.Dugue, E. Malezieux (CIRAD)

*Productions animales* : Ph. Lhoste, A. Lemasson, P.Granier (CIRAD) A. Bourbouze (IAM) C.H. Moulin (ENSAM)

*Economie Développement* : M.Mazoyer, M. Dufumier (INA PG) P.Coulomb, P. Campagne (IAM) D.Clerc (ENESAD) M. Benoit-Cattin (CIRAD) J-M.Touzard (INRA)

<sup>26</sup> A ce sujet il faut se rappeler la mise en garde de Poincaré « *un tas de pierres (quelqu'en soit la qualité) n'a jamais fait une maison* »

*Sociologie Anthropologie*: M.R. Mercoiret (CIRAD) A. Marty (Iram),  
P.Y. Lemeur, P. Chauveau (IRD), J.P. Darré (GERDAL), C. Chabot

*Gestion de l'eau* : T. Ruf (IRD) M. Kuper (CIRAD) P. Garin,  
P. Ruelle (CEMAGREF)

*Agro alimentaire* : J.P. Hébert (ENSIA-SIARC) M. Bricas  
(CIRAD) J. Muchnick (INRA)

Agroforesterie : J. Bedel (ENGREF) N. Sibelet (CIRAD)

### ***Un recrutement diversifié largement ouvert aux étrangers et aux professionnels***

Une des spécificités importantes du CNEARC a été la grande diversité de son recrutement<sup>27</sup>. Ainsi l'admission à l'ESAT pouvait se faire :

- sur titre pour les élèves des ENSA titulaires d'un DAG ainsi que pour ceux des autres écoles d'enseignement supérieur du ministère de l'Agriculture disposant du même type de diplôme (Ecoles vétérinaires, d'aménagement des paysages, d'horticulture)
- sur dossier, pour les titulaires d'un diplôme approprié d'ingénieur français ou étranger, ainsi que pour les titulaires d'un diplôme de 3ème cycle (DEA, DESS)
- sur concours, pour les titulaires d'un diplôme étranger de 2ème cycle et les professionnels titulaires d'une maîtrise ayant au moins trois ans d'expérience

<sup>27</sup> Celui-ci a été fixé par l'arrêté ministériel du 25 mars 1987 revu et modifié par celui du 13 septembre 2001 pour tenir compte de l'évolution des établissements d'enseignement supérieur du Ministère de l'agriculture.

Les effectifs globaux et par type de recrutement étaient fixés chaque année par la tutelle. A partir de la réforme de 1988, les effectifs de l'ESAT ont été en moyenne de 52 étudiants en première année et de 44 étudiants en deuxième année, l'écart entre les deux années provenant essentiellement du choix de quelques étudiants de faire, en dernière année, un DEA dans la perspective d'une thèse.

Aux modes d'admission précédents est venu s'ajouter à partir de 1992/93, l'admission sur convention d'élèves des ENITA<sup>28</sup> ou de la FESIA<sup>29</sup> venant faire au CNEARC la spécialisation de fin d'étude de leur école d'origine.

Deux choses sont à retenir de cette diversité d'admission. Tout d'abord la concrétisation du rôle du CNEARC comme école de spécialisation en matière de développement rural dans les pays du Sud, pour l'ensemble du dispositif français d'enseignement supérieur agricole, ensuite le fait que le CNEARC a été un des rares établissements à associer dans ses promotions :

- des élèves des Grandes Ecoles et des élèves provenant de l'Université, atténuant ainsi la dichotomie qui caractérise l'enseignement supérieur français,
- des élèves en formation initiale et des élèves disposant d'une expérience professionnelle en matière de développement agricole,
- des élèves du Nord (français et autres pays européens) et des élèves du Sud.

Cette dernière caractéristique a fortement influé sur la pédagogie de l'enseignement en permettant d'enrichir et d'illustrer les cours théoriques par l'expérience et le vécu des étudiants venant du Sud. Par ailleurs la mixité d'origine des étudiants faisait que les relations de coopération Nord - Sud commençaient dès les bancs de l'école.

<sup>28</sup> Enita, Ecoles nationales d'ingénieur des travaux agricoles.

<sup>29</sup> Fesia, Fédération de 4 écoles d'Ingénieurs privées en Agriculture, Agroalimentaire et Environnement,

Les trois quarts des étudiants étrangers venaient des pays d'Afrique subsaharienne. Quant à leur proportion, dans les promotions de l'ESAT, elle a varié au cours du temps. Au cours des douze premières années de l'ESAT, l'effectif des étrangers était comparable à celui des Français. A partir de 1993 on a assisté à une baisse progressive de la proportion d'étrangers qui s'est plus ou moins stabilisée autour de 25% de l'effectif global. Cette diminution s'explique par le développement des institutions de formation dans les pays du Sud (ce qui a été une mission importante du CNEARC à partir de 1996) mais aussi par la réduction drastique des bourses allouées par la coopération française et le ministère des affaires étrangères pour l'accueil d'étudiants étrangers en France. Une évolution comparable avait eu lieu pour les recrutements dans le cycle EITARC.

### ***Des emplois confirmant la mission principale du CNEARC***

Concernant les emplois des diplômés du CNEARC, deux enquêtes couvrant les décennies 80 et 90 ont permis d'en avoir une assez bonne image<sup>30</sup>. Il ressort de ces enquêtes, ainsi que du suivi assuré par l'Association des Anciens Élèves, une différence de parcours professionnel entre français et étrangers, pour la plupart africains. Comme ces derniers sont venus généralement au CNEARC, au titre d'une reprise de formation, avec une expérience et un engagement professionnels antérieurs, très peu sont restés en France après leurs études. La grande majorité d'entre eux est retournée dans leur pays d'origine pour travailler dans les services publics (développement, enseignement et recherche), les autres ont trouvé du travail dans les ONG ou le privé.

<sup>30</sup> Cf. « *Mais que sont nos anciens devenus ?* » Enquête sur les promotions de 1981 à 1990 I. Touzard, B. Wybrecht et « *Enquête emploi sur le devenir professionnel des ingénieurs diplômés du CNEARC* » 1991-2000

Les diplômés français quant à eux commencent généralement leur parcours professionnel à l'étranger avec des contrats de courte durée. Leur stage de terrain est souvent à l'origine de ce premier engagement. L'expérience qu'ils y ont acquise les aide par la suite pour postuler auprès d'organismes de coopération nationaux ou internationaux. Un tiers environ d'entre eux, après avoir travaillé à l'étranger reviennent en métropole où ils exercent un métier concernant les relations de coopération Nord-Sud ou dans des institutions de développement.

De 1980 à 2000 on a observé une évolution des emplois et des métiers. Pour les Français, au cours de la première décennie l'offre d'emplois comme coopérant était encore significative au point que 45% d'entre eux travaillait dans les services publics à l'étranger. Par la suite les postes en coopération se sont raréfiés sauf pour les ingénieurs d'agronomie fonctionnaires qui, progressivement, ont occupé des fonctions fort utiles dans les missions de coopération et les agences de l'AFD. Pour l'ensemble des diplômés de l'école au fur et à mesure que se réduisaient les emplois dans la fonction publique, suite notamment aux politiques de désengagement de l'Etat, on a vu les emplois se déplacer vers les ONG (surtout pour les Français) et vers les organisations professionnelles, traduisant la montée en puissance de la société civile en matière de développement.

Ces données confirment la mission impartie au CNEARC de former des cadres pour le développement agricole des pays du Sud mais, en même temps, elles montrent que la formation reçue à l'école a aussi permis aux diplômés français d'être recrutés et appréciés par les organismes de développement de leur propre pays.



*Deux anciens du Cnearc Famôï Beavogui et Mamadou Billo Barry à la tête de l'Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG)*

### ***Des relations internationales sous le signe de la coopération***

Pour une école chargée de former des agronomes au service du développement rural des pays du Sud, il est assez logique que ces relations aient occupé une place importante dans ses activités. Comme pour la recherche les stages de terrain des étudiants et les mémoires qui en résultent ont été des vecteurs et des instruments très utiles pour le développement de ces relations. Le recensement annuel de ces mémoires<sup>31</sup> montre la diversité des pays et des partenariats concernés par ces stages.

<sup>31</sup> Recensement fait annuellement dans la publication *Etudes et travaux du CNEARC*



Dans un premier temps les relations de coopération avec les pays du Sud ont surtout résulté d'initiatives individuelles prises par les enseignants permanents ou associés du CNEARC. Mais très vite ces relations se sont institutionnalisées et ont donné lieu à des accords de coopération en bonne et due forme visant essentiellement l'amélioration du contenu et des dispositifs de formation agronomique des pays en voie de développement<sup>32</sup>. C'est pour gérer la montée en puissance de ces activités de coopération internationale et répondre à la demande du Ministère de donner une plus grande place à l'ingénierie pédagogique dans les activités du CNEARC qu'a été créé un département chargé des relations internationales (DRIV) placé sous la responsabilité de Michel Brochet.

Un des premiers projets de coopération pédagogique du CNEARC avec un partenaire du Sud est l'appui à la mise en place d'une cinquième année de spécialisation à la Faculté d'agronomie de Niamey, valorisant les acquis de la rénovation du cursus de l'ESAT. Ce projet permet en 1992 de faire reconnaître par l'ACCT et l'AUP ELF-UREF cette spécialisation comme un CRESA (Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture) consacré à la protection de l'environnement et l'amélioration des systèmes agraires sahéliens.

Bien d'autres opérations de coopération internationale en matière de formation suivront ce premier projet parmi lesquelles on peut citer :

- La formation de responsables indonésiens de la vulgarisation agricole à la demande de la Banque mondiale ainsi que celle des chefs de programme de la recherche agronomique de Guinée, formation qui se poursuivra pour certains d'entre eux jusqu'à la thèse et leur permettra d'occuper ensuite les postes de responsabilité de l'IRAG

<sup>32</sup> Entre 1988 et 2002, 19 conventions de coopération ont été signées par le CNEARC avec des institutions formation de 15 pays du Sud.

- La coopération avec l'Université du Sud- Mindanao aux Philippines, en collaboration avec le Cirad, en vue de former les enseignants de cette université à une meilleure connaissance des réalités agraires de leur pays et à rénover les programmes de formation trop académiques<sup>33</sup> ;
- L'appui à la rénovation des cursus de formation de la Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire d'Haïti (FAMV) en partenariat avec l'INA P-G et l'ENGREF, de la faculté agronomique de l'Université de Dschang au Cameroun, de l'Université Centraméricaine de Managua (Nicaragua) et de la Faculté des Sciences Agronomiques du Bénin (FSA) en collaboration avec le Cirad ;
- Le développement de l'approche systémique dans les enseignements de l'Université de Londrina au Brésil et de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou au Mali ;
- La participation au programme de valorisation des ressources humaines de Côte d'Ivoire (PVRH SA) en collaboration avec l'ENSAD et l'ENFA et avec l'appui financier du Ministère des affaires Etrangères et de la Banque Mondiale ;
- Le projet de formation de formateurs, financé par l'AFD et le MAE en collaboration avec l'ONG Anamorphose, en vue de réorganiser une des trois écoles d'agriculture de Guinée, de redéfinir le contenu de son enseignement et de développer les stages de terrain ;
- Le projet financé par l'AFD de reconstruction du système de vulgarisation agricole en République dominicaine.

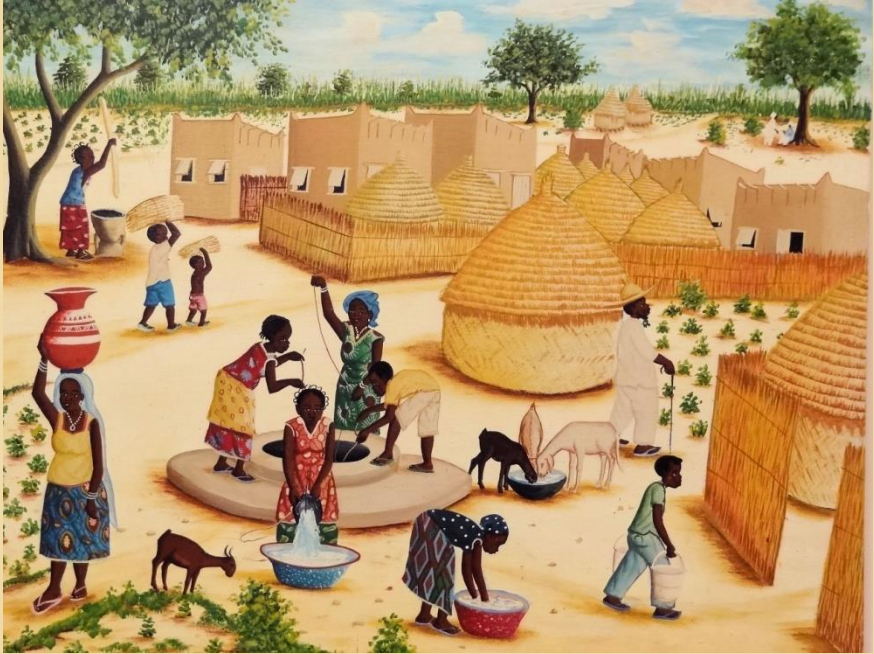
Les actions de coopération internationale du Cnearc ne se sont pas limitées à l'ingénierie pédagogique. Elles ont aussi contribué à des opérations de recherche-développement comme celle

<sup>33</sup> On trouvera dans les actes des journées de communication et d'échanges du CNEARC de Juin 1996 un compte rendu détaillé de ces opérations de coopération.

organisée en Afrique de l'Ouest en faveur du crédit solidaire avec le Cirad et des ONG locales.

La multiplication de ces activités de coopération internationale, exigeant un investissement humain de plus en plus important, conduit le CNEARC à se doter d'un service ad hoc, DEFIS (Développement, expertise, formation, ingénierie pour le Sud) placé sous la responsabilité d'Isabelle Touzard.

Dans le même temps est créée une direction des relations internationales (DRI). Son responsable, Didier Pillot, s'engage résolument dans le montage de consortiums européens en matière de formation en vue d'élargir la base de recrutement des étudiants de l'école et d'élaborer de nouveaux cursus préparant la future offre de formation de l'Institut des Régions Chaudes (Irc) qui va succéder au CNEARC dans le cadre de la création de Montpellier SupAgro.



Village nigérien *Mahamane.A*